

VŒU

Célébration du 8 mai 1945

LE CONSEIL,

sur la proposition du groupe des Elus Communistes et Partenaires

ADOPTE le vœu suivant :
par 37 voix pour et 6 abstentions

La fin de la guerre mondiale n'a pas été la fin de la barbarie

Le 8 mai 1945, le jour de la première célébration de la fin de la guerre en Europe, célébré en France et dans l'empire colonial comme dans le reste du monde, des manifestations populaires en Algérie entraînèrent une répression sauvage et durable qui fit des milliers de victimes.

Les populations colonisées célébraient non seulement la fin de la guerre et du nazisme, mais aussi l'espoir d'une amélioration de leur sort, annoncée par les alliés et évoquée par le Général de Gaulle dans son discours de Brazzaville en 1944. La réponse à ces aspirations, avec les massacres de Sétif et Guelma, fut délibérée et d'une grande sauvagerie. La plupart des historiens considèrent que c'est là le point de départ de ce qui devint en 1954 la guerre d'Algérie, après la sanglante répression exercée en 1947 à Madagascar et l'impitoyable guerre menée en Indochine de 1946 jusqu'à la défaite française de Dien Bien Phu.

Evoquer simultanément la mémoire de ces événements historiques ce n'est pas se complaire dans les contradictions : lutter obstinément contre toute résurgence de ce que fut la barbarie nazie nécessite au contraire de comprendre pourquoi la fin du conflit mondial ne fut pas, loin de là, la fin des guerres. La reconnaissance des crimes coloniaux n'est pas seulement nécessaire à des rapports normaux avec les pays anciennement colonisés : elle nous est nécessaire, ici et maintenant, dans notre ville métissée, pour une compréhension commune de notre histoire.

Le conseil municipal d'Ivry-sur-Seine décide la mise en place d'un collectif de travail réunissant les représentants des groupes politiques et les associations qui souhaitent travailler à examiner et avancer des propositions sur les formes que pourront prendre à Ivry, la commémoration des massacres de Sétif et Guelma, et plus globalement ceux des crimes coloniaux commis par la France.

RECU EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 27 JUIN 2008